

Le Journal de la CMCAS de Limoges - supplément au N° 109 - juillet/août 2020

# Assemblée générale le 25 septembre 2020 à 14 h 30

Salle Marcel Paul 8 rue de la Roche au Gô à Limoges

Rapport moral et financier document de synthèse et de travail pour validation de la clôture comptable de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019



Depuis le 22 juin nous avons déménagé dans de nouveaux locaux.

CMCAS Limoges 15, rue Louis Armand 87220 Feytiat

#### CMCAS LIMOGES

15, rue Louis Armand - 87220 Feytiat - Tél.: 05 55 44 22 88 - Fax: 05 55 44 21 77 www.limoges.cmcas.com

f: commission jeunes agents 87

Jours et heures d'ouverture: Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h - de 13 h à 16 h 30



# Rapport d'activité 2019

Ce numéro spécial retrace les activités 2019 de notre CMCAS.

Cette année fut ponctuée par plusieurs mouvements sociaux, la défense des concessions hydrauliques, la retraite par répartition, la

santé.

Notre CMCAS a continué les négociations et discutions avec les directions concernant les locaux de la CMCAS et le déménagement d'Enédis. Un accord a été trouvé début mars 2020. Votre CMCAS peut de nouveau vous accueillir physiquement depuis le 22 juin, au 15 rue Louis Armand à Feytiat.

Lieu d'expression des bénéficiaires, les Assemblées Générales de Slvie permettent d'avoir un bilan de l'année écoulée, d'avoir un point de situation de la CMCAS et d'être force de propositions pour améliorer nos activités sociales de proximité. Lors de ces assemblées, vous pouvez exprimer des vœux, émettre des avis qui seront portés lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS (qui se tiendra le 25 septembre 2020) par l'intermédiaire de vos délégués.

L'actualité que traversent nos activités sociales nécessite plus que jamais votre participation: je vous invite donc fortement à intervenir lors de ces Assemblées Générales ainsi qu'à vous mobiliser afin que l'implication du plus grand nombre soit le gage de leur pérennité.

Aujourd'hui comme hier, il faut que l'on propose et construise des activités PAR et POUR les électriciens et gaziers afin de répondre au plus grand nombre dans les valeurs qui nous animent: Solidarité, Justice sociale et dignité.

Grâce aux bénévoles et aux professionnels des Activités Sociales, la CMCAS a pu vous proposer en 2019 ces différentes activités:

#### Janvier:

- ❖ Après-midi dansant et galette des rois.
- ❖ Week-end neige à Super-Besse.

#### Mars:

Soirée théâtre Asphodèle.

#### Avril:

- ❖ Ouverture de la pêche.
- ❖ Sortie à Aubusson.
- Sortie moto aux 24 h du Mans.

#### Mai:

- Voyage aux Baléares.
- Partenariat avec les Veyracomusies.
- Sortie chasse à la journée.
- ❖ Rencontre nationale Ball-Trap.

#### Juin:

- Concours de pétanque.
- ❖ Journée promenade en avion.

#### Juillet et août:

❖ Journées plein air au Génétie.

La CCAS propose des rencontres culturelles dans les centres jeunes et adultes de la région.

#### Septembre:

- \* Escapade gourmande en Piémont.
- Concours de pétanque.
- Week-end famille proposé par les CMCAS d'Auvergne et du Limousin.
- Journée promenade aérienne.

#### Octobre:

- ❖ Sortie à Angoulême.
- Sortie Karting proposée par la Commission Jeunes Agents.

#### Novembre:

- Soirée Bowling par la Commission Jeunes Agents.
- Sortie loisirs culturels et créatifs à Paris.
- ❖ Soirée théâtre à La Roche au Gô.
- Spectacle pacifiste.
- ❖ Projection du film La Sociale suivi d'un débat.

#### Décembre:

- Pour les 0/14 ans arbre de noël au palais des expositions de la Bastide.
- \* Repas de noël à la Roche au Gô.

Toute l'année des activités sportives et culturelles vous ont été proposées: Badminton, Futsal, Gym, Musculation, Pétanque, Plongée sous-marine, Qi Gong, Randonnée, Bibliothèque, Arts Créatifs, Peinture, Gastronomie, Œnologie, Informatique, Pêche et Ball Trap-Chasse.

Ce rapport d'activité retrace l'année 2019. Il se peut que des actualités ou activités réalisées n'apparaissent pas dans ce résumé. Je vous propose que l'on se donne rendez-vous lors des réunions de SLVie afin d'en parler.

Tous les bénéficiaires sont invités à participer aux réunions de SLVie (les dates et lieux sont précisés page 11) et à l'assemblée générale de la CMCAS le 25 septembre 2020 à 14 h 30 à la Roche au Gô avec présence obligatoire des délégués (liste page 12).

Le code de détachement pour participer à ces réunions est SO.

Nous connaissons une année exceptionnelle, c'est pour cela que vous allez peut-être recevoir ce Coup d'Œil pendant vos vacances. Effectivement les élus des activités sociales ont décidé en avril de construire et proposer des réseaux de vacances adultes et jeunes malgré un protocole sanitaire stricte et important à mettre en place pour la santé de toutes et tous. C'est dans cet esprit que vous serez accueillis, en proximité pour les jeunes de 4 à 17 ans et sur tout le territoire Français pour les séjours adultes.

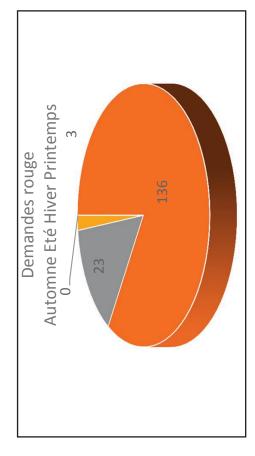
Patrick STOOP

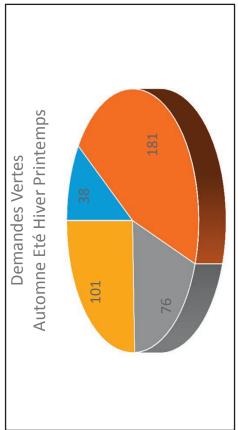
Président de la CMCAS de LIMOGES

# Séjours adultes

#### Affectation en fonction des coefficients sociaux par type de demandes

|                 | D       | DEMANDES VERTES | VERTES |           |              |                 | DE      | DEMANDES ROUGES | ROUGES |           |              |
|-----------------|---------|-----------------|--------|-----------|--------------|-----------------|---------|-----------------|--------|-----------|--------------|
| Coef            | Automne | Eté             | Hiver  | Printemps | Affectations | Coef            | Automne | Eté             | Hiver  | Printemps | Affectations |
| 0 - 7 500       | _       | 9               | 0      | 1         | 8            | 0 - 7 500       | 0       | 8               | 3      | 1         | 12           |
| 7 501 - 10 000  | 5       | 11              |        | 7         | 24           | 7 501 - 10 000  | 0       | 7               | 2      | 0         | 12           |
| 10 001 - 15 000 | 15      | 49              | 20     | 24        | 108          | 10 001 - 15 000 | 0       | 51              | 2      | 0         | 56           |
| 15 001 - 20 000 | 8       | 51              | 12     | 31        | 102          | 15 001 - 20 000 | 0       | 34              | 9      | 0         | 40           |
| 20 001 - 30 000 | 6       | 38              | 22     | 24        | 63           | 20 001 - 30 000 | 0       | 25              | æ      | 1         | 29           |
| 30 001 - 40 000 | 0       | ∞               | 6      | 6         | 20           | 30 001 - 40 000 | 0       | 3               | 0      | 1         | 4            |
| 40 001 - 50 000 | 0       | 1               | 0      | 0         | 1            | 40 001 - 50 000 | 0       | 0               | 0      | 0         | 0            |
| 50 001 - 60 000 | 0       | _               | 0      | 0         | 1            | 50 001 - 60 000 | 0       | 0               | 0      | 0         | 0            |
| > 60 001        | 0       | 0               | 0      | 0         | 0            | > 60 001        | 0       | 0               | 0      | 0         | 0            |
| Sans Coef       | 0       | 16              | 15     | 8         | 39           | Sans Coef       | 0       | 8               | 1      | 0         | 6            |
| TOTAL           | 38      | 181             | 76     | 101       | 396          | TOTAL           | 0       | 136             | 23     | ю         | 162          |

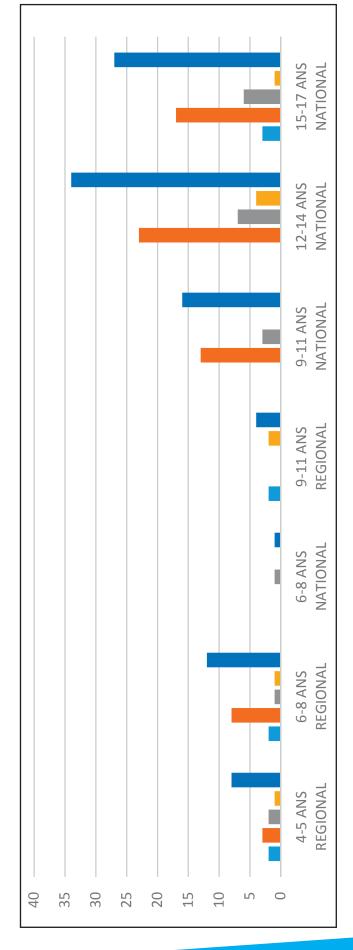




# Séjours jeunes

### Affectation des jeunes par tranches d'âges

|                    | Automne | Eté | Hiver | Printemps | affectations |
|--------------------|---------|-----|-------|-----------|--------------|
| 4-5 ANS REGIONAL   | 2       | М   | 2     | <b>—</b>  | ∞            |
| 6-8 ans regional   | 2       | 80  | 1     | l         | 12           |
| 6-8 ANS NATIONAL   | 0       | 0   | _     | 0         | 1            |
| 9-11 ANS REGIONAL  | 2       | 0   | 0     | 2         | 4            |
| 9-11 ANS NATIONAL  | 0       | 13  | 3     | 0         | 16           |
| 12-14 ANS NATIONAL | 0       | 23  | 7     | 7         | 34           |
| 15-17 ANS NATIONAL | 3       | 17  | 9     | 1         | 27           |
| Totaux             | 6       | 64  | 20    | 6         | 102          |





#### Exercice clos le 31 décembre 2019

# Rapport d'audit de l'Expert-Comptable sur les comptes annuels

#### À l'Assemblée générale,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la session du Comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CMCAS LIMOGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis, sous votre responsabilité, par l'intermédiaire de la Plateforme de Saisie et d'Assistance Comptable sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19. Notre rapport est élaboré sur la base de ces dits comptes annuels et dans le contexte décrit ci-avant. Le Conseil d'administration de votre CMCAS devra arrêter ces comptes annuels en tenant compte de l'évolution de cette crise sanitaire au jour de sa réunion.

Nous certifions que les comptes annuels sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités de l'expert-comptable relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport.

#### **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note J de l'annexe des comptes annuels relative aux événements postérieurs à la clôture et concernant l'épidémie COVID-19.

#### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION DE LA CMCAS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CM-CAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la CMCAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis, sous votre responsabilité, par l'intermédiaire de la Plateforme de Saisie et d'Assistance Comptable et devront être arrêtés par le Conseil d'administration.

#### RESPONSABILITÉS DE L'EXPERT-COMPTABLE RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre mission d'audit des comptes annuels ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre CMCAS.

#### Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français, 'Expert-Comptable exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de la CMCAS, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la CMCAS de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CMCAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image conforme au référentiel comptable applicable.

Fait à Villejust, le 21 avril 2020

Béatrice LAROCHE Expert-Comptable Associée

## LIMOGES

#### Dépenses activités 01/01/2019 au 31/12/2019

| Jeunesse   | 16 863 €  | 12,66% |
|--|-----------|--------|
| Solidarité   | 9 900 €   | 7,43%  |
| Plein Air Activités culturelles et de loisirs  | 7 227 €   | 5,43%  |
| Fêtes Traditionnelles  | 73 €      | 0,05%  |
| Sports Fonctionnement  | 1 924 €   | 1,44%  |
| Sports Investissement  | 0 €       | 0,00%  |
| <b>Centre de loisirs</b> : Le Génétie, Etang de Prades, Roche au Go, Vassivière Auphelle | 33 819 €  | 25,39% |
| Fonds Actions sanitaires et Sociales   | 63 404 €  | 47,60% |
| TOTAL  | 133 211 € |        |

#### Résultat N-1

| 15 772 €  |
|-----------|
| 10 781 €  |
| 19 367 €  |
| 656 €     |
| 1 125 €   |
| 1 600 €   |
| 21 821 €  |
| 77 640 €  |
| 148 762 € |

#### Répartition dépenses décentralisées du 01/01/2019 au 31/12/2019

| Activités                                | 133 211 € | 63,50% |
|--|-----------|--------|
| Activités investissement                 | 0€        | 0,00%  |
| Formation élus & encadrants              | 1 516 €   | 0,72%  |
| Information & Communication              | 16 480 €  | 7,86%  |
| Mise à disposition personnel maintenance | 14 641 €  | 6,98%  |
| Locaux                                   | 25 118 €  | 11,97% |
| Informatique                             | 40 €      | 0,02%  |
| Véhicules et carburants                  | 3 559 €   | 1,70%  |
| Autres frais fonctionnement              | 15 214 €  | 7,25%  |
| TOTAL                                    | 209 778 € |        |

#### Résultat N-1

| 147 162 € |
|-----------|
| 1 600 €   |
| 2 848 €   |
| 16 874 €  |
| 28 477 €  |
| 25 119 €  |
| 89€       |
| 6 774 €   |
| 26 547 €  |
| 255 490 € |
|           |

#### Ressources du 01/01/2019 au 31/12/2019

| TOTAL  | .,        |
|--|-----------|
| Autres ressources : excédent 2018                | 47 627 €  |
| Autres ressources 2019                           | 625€      |
| Fonds Actions Sanitaire et Sociale               | 63 404 €  |
| Contribution CCAS charges administratives PRO    | 13 075 €  |
| Contribution des IEG aux Activités Sociales 2019 | 138 026 € |

| Résultat                               | N-1   |
|--|-------|
| ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, | , , _ |

| 128 853 € |  |
|-----------|--|
| 16 118 €  |  |
| 77 640 €  |  |
| 911 €     |  |
| 79 596 €  |  |
| 303 117 € |  |

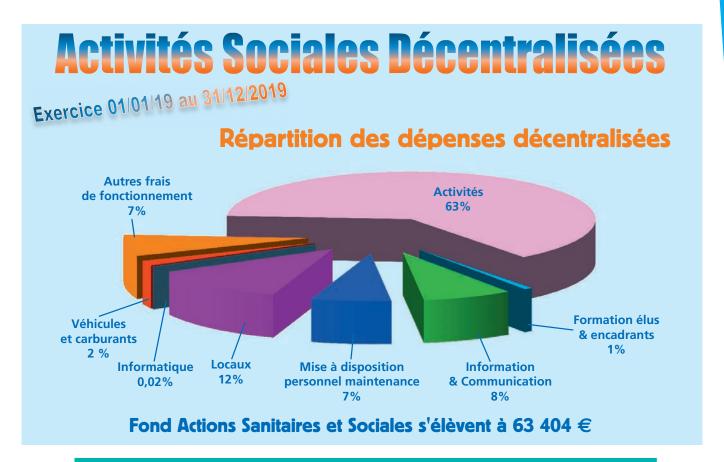
| Résultat d'exercice au 31/12/2019          | 52 980 € | 52 980,14 € |
|--|----------|-------------|
| Provision (-) ou Reprise sur Provision (+) | 0€       | 32 300,14 6 |

| 47 | 627 | € |
|----|-----|---|
|    | 0.6 |   |



| Ressources utilisables (sans réserve de sécurité) | 52 980 € |
|---|----------|
| Réserve de sécurité                               | 0€       |

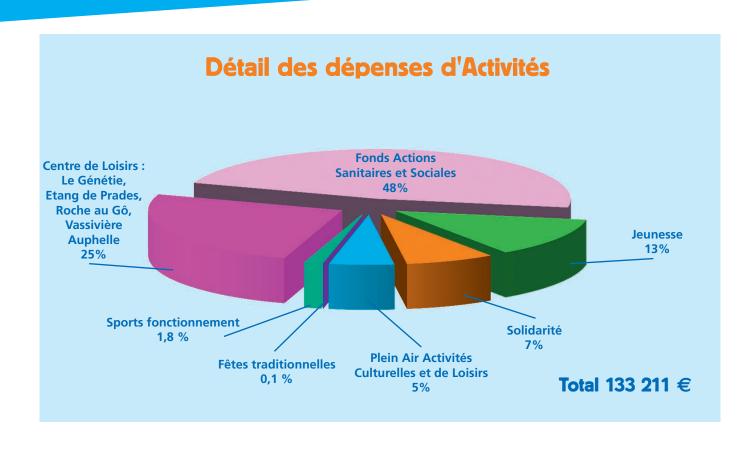
**47 627 €** 0 €



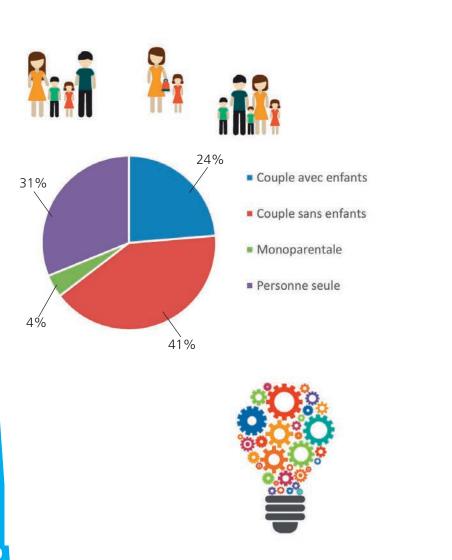
#### **ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE**

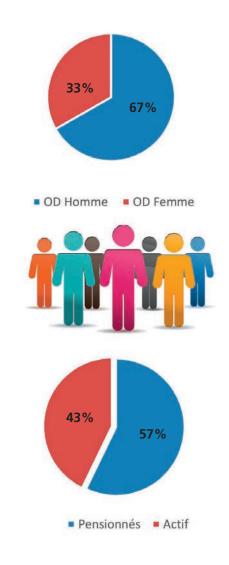
Les aides aux familles, aux séniors et aux personnes en situation de handicap apportées par la CMCAS, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, sont représentées de la manièrere suivante :

| ALISE V2 - 2019                                     |                         |                   |          |
|---|-------------------------|-------------------|----------|
| Nature  | Nombre de bénéficiaires | Montant FASS en € |          |
| Famille   |                         |                   | 31 245 € |
| Aide à l'Autonomie des Jeunes                       | 10                      | 9 666 €           |          |
| Cotisation Vie Etudiante et de Campus               | 36                      | 3 812 €           |          |
| Aide à la Qualité de Vie                            | 3                       | 1 581 €           |          |
| Aide Soutien Scolaire                               | 3                       | 61€               |          |
| Aide familiale à la Petite Enfance                  | 44                      | 16 125 €          |          |
| Séniors   |                         |                   | 25 532 € |
| Plan d'Actions personnalisé                         | 54                      | 15 539 €          |          |
| Evaluations Plan d'actions Personnalisé             |                         |                   |          |
| - Nbre différent des PAP décalage suite réception   | 30                      | 3 509 €           |          |
| factures  |                         |                   |          |
| Logement cadre de Vie                               | 1                       | 54€               |          |
| Amélioration de l'Habitat (aide + évaluation)       | 1                       | 2 688 €           |          |
| Aide au Retour à Domicile après une Hospitalisation | 7                       | 1 186 €           |          |
| Téléassistance (- 79 ans et + 79 ans)               | 21                      | 2 556 €           |          |
| Handicap  |                         |                   | 6 271 €  |
| Aide à la Vie Domestique (Actifs et Pensionnés)     | 3                       | 5 743 €           |          |
| Téléassistance handicap                             | 3                       | 528€              |          |
|   |                         | 63 048 €          |          |



# Connaissance des bénéficiaires de la CMCAS de Limoges









7 septembre 2020 de 8h30 à 9h30\* Atelier d'Ambazac Grange ZI 87240 Ambazac

8 septembre 2020 de 8h à 9h\* Agence de Bellac Rue des Vieux Blats 87300 Bellac

Réunion Visio et physique les 9 & 11 septembre 2020 de 15h à 16h 8 rue de la Roche au Gô

17 septembre 2020 de 15h30 à 16h30\* Usine du Mazet Le Mazet 87470 Peyrat le Château

10 septembre 2020 de 9h à 10h\* **UP Centre** Ester Technopole 0, allée de Faugeras 87000 Limoges

> 23 septembre 2020 de 8h à 9h\* **TST** 19, Barthélémy Thimonier

> > 87000 Limoges

22 septembre 2020 de 16h à 17h\* RTE Casseaux Site des Casseaux 87000 Limoges

La Section

Locale de Vie vous propose différentes dates de réunion afin d'échanger sur les sujets que vous souhaitez aborder, concernant les activités sociales qui se sont déroulées en 2019 et de faire des propositions d'activité pour rassembler le plus grand nombre de bénéficiaires. Ces réunions doivent nous aider à préparer l'assemblée

> générale de la CMCAS

le 25 septembre 2020 à partir 14h

17 septembre 2020 de 8h à 9h\* Agence de St-Junien Avenue du Général de Gaulle 87200 St-Junien

15 septembre 2020 de 8h30 à 9h30\* Agence de St-Yrieix 1, Avenue de Limoges 87500 St-Yrieix

0 septembre 2020 de 11h à 12h & 13h30 à 14h30\* Le Centre Enedis 8, Théophile Gramme 87000 Limoges

15 septembre 2020 de 11h à 12h & 16h à 17h\* Plateau du Roussillon 53, rue du Roussillon 87000 Limoges

3 septembre 2020 de 7h45 à 8h45\* Exploitation Gaz 2, rue Théophile Gramme 87000 Limoges

17 septembre 2020 de 16h à 17h\* Exploitation Elec Site d'exploitation Elect Les Vergnes 87000 Limoges

10 septembre 2020 de 16h à 17h\* Agence Châteauneuf

[\*Pour tous les sites, des demandes de détachements collectifs ont été fait auprès de toutes les directions au code SO]

# Liste des délégués à l'Assemblée Générale de la CMCAS

# le 25 septembre 2020 à 14 h 30 à la Roche au Gô Délégués titulaires

### Présence indispensable Cette liste tient lieu de convocation

#### Délégués titulaires :

**BOUTOT Yves, CGT** 

CHAZELAS Henri, CGT

DUHAMEL Cédric, CGT

FARGE Pascal, CFDT

GRADOWSKI Christophe, CGT

GROSSET Nathalie, CFDT

HETIER - BOURNAZEAUD Sandrine, CFDT

JOUBERT Stéphane, CGT

LAMPRE Bruno, CGT

LAURENT Jean-Pierre, CGT

LAURENT Murielle, CGT

LAVERGNE William, CGT

LEPRIEUR Michel, CGT

LOISEAU Johana, CFDT

MARTIN Michel, CGT

MATHE Boris, CGT

MAZIERES Jean-François, CGT

MOREAU Christian, CGT

MORLIERE Daniel, CGT

NONY ERIC, CFDT

PEIGNER Bernard, CGT

PINEDA Emmanuel, CGT

PRINCE Camille, CGT

SOUVRAY Samy, CGT

STREBLER Guillaume, CGT

TRICAUD Jean-Paul, CGT

VARAILLON Patrick, CGT

VAYNE Véronique, CFDT

#### Délégués suppléants :

AUSTRUY Jean-Luc, CGT

BOSCHAGE Bernard, CGT

BOUCHAREYCHAS Philippe, CGT

**BRESSON** Dominique, CGT

BUISSON Jocelyne, CFDT

BUXERAUD Jean-Pierre, CGT

CALVET Charles, CFDT

CHARBONNEL Pascal, CGT

CHARTIER Jean-Marie, CGT

DEVIERS Alexandre, CGT

DLUBAK Alban, CGT

FAUCHER Jacques, CGT

FAYE Thierry, CFDT

**GAUDEMER Didier, CFDT** 

GUEHO Ronan, CGT

LACAN Jean-Claude, CGT

LEGIER-DESGRANGES Beatrice, CFDT

MAQUARIE Brigitte, CFDT

MARCHIVES Georges, CGT

MAZIERE Gabin, CGT

MENANTEAUD Patrick, CGT

MOUNIER Maurice, CGT

PENICHOUX Sylvain, CGT

POIRIER Stéphane, CGT

PUCHE Alexandre, CGT

QUENEL Henri, CGT

RESTOUEIX Michel, CGT

SAUVANT Franck, CGT

SELLES Lionel, CGT

SEYNAEVE Agnès, CFDT

VALADAS Bernard, CGT

VILLEMAZET Raymond, CGT

En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir en avertir la CMCAS 05 55 44 22 84 ou sur bruno.lampre@asmeg.org